



## Gestion des cimetières sans pesticides



1

## Gestion des cimetières

### Programme



- Rappel Réglementaire
- Panorama des alternatives aux désherbants pour l'entretien des cimetières
- Retour d'expérience de la commune de Pornichet
- Retour d'expérience de la commune de Vigneux de Bretagne
- Retour d'expériences des communes du Maine et Loire



2

## Gestion des cimetières

### Rappel Réglementaire

Arrêté du 21 juin 2011



- Lieux fréquentés par les enfants (écoles, crèches, aires de jeux...) :

=> interdiction de traiter \*

- Abords des bâtiments fréquentés par des personnes vulnérables (handicapées, personnes âgées...) :

=> interdiction de traiter à moins de 50 m \*

\*sauf si produits sans classement toxicologique ou classés N exclusivement ou phrases de risques de R50 à R59

## Gestion des cimetières

### Rappel Réglementaire

Arrêté du 21 juin 2011



- Autres lieux fréquentés par du public (parcs, **cimetières**, terrains de sport) :

si application de produits classés CMR\* de niveau 1 et 2 :

=> en interdire l'accès pendant au moins 12 h après traitement

sinon respect des délais de rentrée

=> en interdire l'accès pendant au moins 6 h après traitement

## Gestion des cimetières

### Rappel Réglementaire

Arrêté du 21 juin 2011



Dans tous les cas :

- obligation d'affichage 24h avant l'application (date du traitement, produit utilisé, date et durée d'interdiction d'accès au grand public )
- balisage

### Interdiction d'entrer

EXEMPLE D'AFFICHAGE



NE PAS FRANCHIR CETTE LIMITE !

ZONE TRAITÉE le / / à ..h..  
avec le produit phytosanitaire :  
Zone ré-ouverte au public à partir du / / à ..h..

(dispositions de l'article national du 12 septembre 2005 et de l'arrêté du 27 juin 2011 relatif à la mise sur le marché, l'utilisation des produits et les bases d'applications visés à l'article L. 253-1 du code rural)



## Gestion des cimetières

### Rappel Réglementaire

### Loi relative à la transition énergétique – article 68\*

l'interdiction aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires (hors produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques) pour l'entretien :

- des espaces verts,
- des forêts et promenades accessibles ou ouverts au public.

De plus, il sera également interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur les voiries, sauf pour des raisons de sécurité.

À partir du 01 janvier 2017



\*adopté le 22 juillet 2015 6

## Gestion des cimetières

### Rappel Réglementaire



### Loi relative à la transition énergétique – article 68\*

Pour les particuliers,

- la vente en libre-service sera interdite au 01/01/2017
- l'interdiction d'utilisation au 01/01/2019.



\*adopté le 22 juillet 2015 **7**  
\* Produits Peu Préoccupants

## Gestion des cimetières

### Rappel Réglementaire

### En savoir plus :

#### Guide technique

Index Phytosanitaire de l'ACTA



#### Site web

Base de données du Ministère de l'agriculture : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>



Site l'edenn : [www.edenn.fr](http://www.edenn.fr)



8

## Gestion des cimetières

### Programme



- Rappel Réglementaire
- Panorama des alternatives aux désherbants pour l'entretien des cimetières
- Retour d'expérience de la commune de Pornichet
- Retour d'expérience de la commune de Vigneux de Bretagne
- Retour d'expériences des communes du Maine et Loire

# L'entretien des cimetières

**Crepepp**  **FREDON-FSCION**  
Certification agent de distribution agréé par le PAYS DE LA LOIRE

**Les cimetières**

**ÉCOPHYTO**  
ZNA RÉGULER ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

- Des lieux sensibles : aspect affectif et symbolique
- Par respect pour les morts, les « mauvaises herbes » n'y sont pas tolérées  
→ **Zéro phyto contre zéro tolérance**
- Une étude du Crédoc (2003) :  
« 47% des communes ont fait face à des administrés mécontents de l'entretien courant des cimetières » ; « Les français ont l'impression que les cimetières se dégradent ».
- Les cimetières : des lieux socialement désertés, dont l'entretien n'entre ni dans les priorités des responsables des collectivités territoriales, ni dans celles de la société civile dans son ensemble. » (Lehuédé et Loisel, 2003).

**À ALENÇON**  
**Les mauvaises herbes prolifèrent**



La multiplication de mauvaises herbes, observée par l'Agence 21 depuis le début de l'été, a entraîné la prolifération de mauvaises herbes dans les cimetières. Des facteurs s'inscrivent, la Ville d'Alençon. Lire page 4.

Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

**Crepepp**  **FREDON-FSCION**  
Certification agent de distribution agréé par le PAYS DE LA LOIRE

**Les cimetières**

**ÉCOPHYTO**  
ZNA RÉGULER ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

**La présence d'adventices**

Très mal perçue par la population car signe d'irrespect et d'abandon envers les morts.  
Niveau d'exigence de la part des usagers est donc très élevé.

Nécessité de chercher d'autres solutions pouvant concilier le respect de l'environnement et le respect des français pour les êtres disparus.

L'utilisation des techniques alternatives ne permet pas (ou difficilement) d'obtenir les mêmes résultats esthétiques que les herbicides.




Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières

Changement des mentalités : **les français souhaitent que les cimetières soient plus paysagés, avec plus de végétations.**

Parmi plusieurs solutions, **de nouveaux aménagements** permettront de limiter le développement des plantes spontanées...



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières

### Cadre réglementaire

- **Le maire** a la charge d'assurer la police des cimetières [CGCT, art. L.2213-8] avec notamment **un règlement intérieur**.  
→ *Pas forcément la meilleure solution, car vécu comme une atteinte à la liberté au culte des morts.*
- **L'entretien est assuré par la commune** :
  - inclus les allées et les inter-tombes
  - exclu les concessions qui relèvent, elles, du domaine privé.
- **Le conseil municipal détermine les dimensions des concessions**  
Les textes n'imposent que les tailles minimales : des fosses de 1,50 m à 2 m de profondeur sur 80 cm de largeur. La surface minimale est de 2 m<sup>2</sup>.
- **Pour les espaces inter-tombes**, situés autour des concessions et entretenus par la commune, **les dimensions minimales** sont : de 30 à 40cm sur les côtés et de 30 à 50 cm à la tête et aux pieds. [CGCT, art. L.2223-13, R.2223-3, R. 2223-4 et R. 2223-11]

Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières

### Cimetières anciens

### Problèmes rencontrés




Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières

**Ce qui pose problème pour l'entretien ce sont souvent les anciens cimetières...**

- Des zones fragmentées
- Des inter-tombes et des allées de tailles différentes
- Une répartition des sépulture hétérogène
- Un espace très hétérogène et morcelé
- Question de l'ouverture des caveaux



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

**Crepepp**  **FREDON-FSCDH**  
Certification agréée de l'Association des Pays de la Loire  
PAYS DE LA LOIRE

**Les cimetières**

**Le désherbage**

**ÉCOPHYTO**  
ZNA RÉGULER ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTO.

Bons résultats sur plantules et linéaire



Mais temps de passage important sur surfacique et repousse en 1 mois

Pendant                      Juste après                      Après un mois



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

**Crepepp**  **FREDON-FSCDH**  
Certification agréée de l'Association des Pays de la Loire  
PAYS DE LA LOIRE

**Les cimetières**

**Le désherbage**

**ÉCOPHYTO**  
ZNA RÉGULER ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTO.

Bons résultats sur plantules et linéaire



Mais temps de passage important sur surfacique et repousse en 1 mois

Pendant                      Juste après                      Après un mois



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières

### Le désherbage

**Stabnet : fonctionnement**






Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières

### Le désherbage

**Tolérance entre 2 passages**






**Avant / Après sur gravillons en mai 2012**




Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières

### Le désherbage

- Le « Sarcloir pousse-pousse » ou « Vélo-binette »




-Ou méthode PTB



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières peuvent être réaménagés



Avant



Après



Joint anciens

Joint refaits

Refection des joints des pavés

Mise en place de béton désactivé sur allée centrale

Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières peuvent être réaménagés

### Engazonnement des allées (Pornichet)



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015





## Les cimetières

### Engazonnement des allées

Allées végétalisées avec entre-tombes en béton...



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

**Crepepp**   **Les cimetières**  **Allées et pourtours des tombes végétalisés**

Cimetière Saint-Cyr (Rennes)



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

**Crepepp**   **Les cimetières en Europe**  **Cimetière patrimoine de l'UNESCO**



**Cimetière de Berlin**



**Crepepp**  
Certification agent de l'agriculture durable  
PAYS DE LA LOIRE

**FREDON-FREDON**  
Fédération Régionale des Organismes de Contrôle  
des Produits Agricoles

**ÉCOPHYTO**  
ZNA  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTO.



**Atelier Cimetières – 10 décembre 2015**

**Crepepp**  
Certification agent de l'agriculture durable  
PAYS DE LA LOIRE

**FREDON-FREDON**  
Fédération Régionale des Organismes de Contrôle  
des Produits Agricoles

**ÉCOPHYTO**  
ZNA  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTO.

### Les cimetières

**Acceptation de la flore spontanée  
autour des tombes**



*Cymbalaria mularis*

FREDON BRETAGNE

**Atelier Cimetières – 10 décembre 2015**



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015











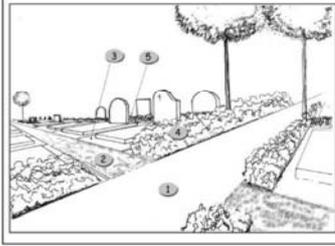
Crepepp  
Certification agréée par le Département des Pays de la Loire  
PAYS DE LA LOIRE

## Les cimetières



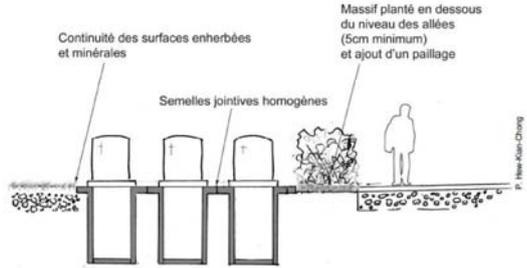
ÉCOPHYTO  
ZNA  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

### Quelques solutions



- 1 Allées principales : Revêtement imperméable ou perméable avec dalles alvéolées+gazon
- 2 Allées secondaires: Revêtement perméable végétalisé (gazon, dalles+joint gazon, pas japonais,...)
- 3 Inter-tombes au niveau du sol : semelles en touche-touche, dalles 40x40+semis de sedum
- 4 Massif fleuri h<1,50m avec paillage planté au dessous du niveau des allées permettant de recevoir les eaux de ruissellement
- 5 Massif persistant h<60 cm et largeur<40 cm + paillage

Fig.1. Un nouvel aménagement pour un entretien sans produit chimique.



Continuité des surfaces enherbées et minérales

Semelles jointives homogènes

Massif planté en dessous du niveau des allées (5cm minimum) et ajout d'un paillage

Fig. 2. Coupe de principe d'un nouvel aménagement  
Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

Sources : FREDON Bretagne



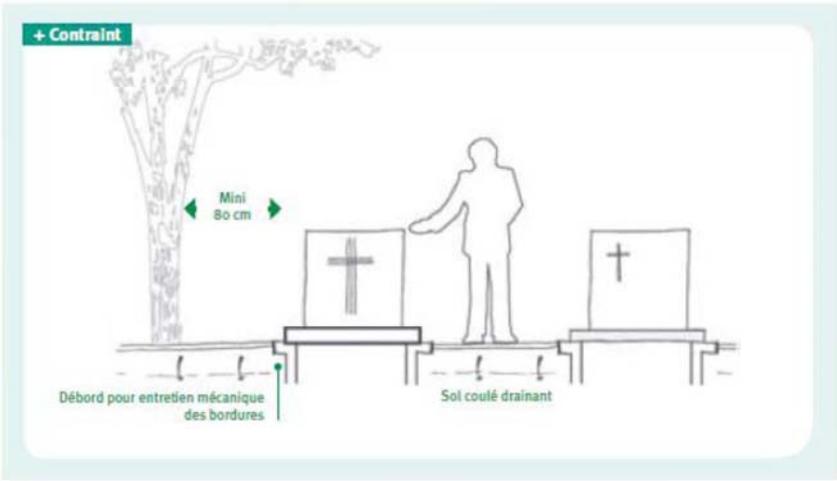
Crepepp  
Certification agréée par le Département des Pays de la Loire  
PAYS DE LA LOIRE

## Les cimetières



ÉCOPHYTO  
ZNA  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

+ Contraint



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

Sources : FREDON Bretagne

**Crepepp**  **FREDON-FREDON**  
Certification agréée de l'Association des Pays de la Loire  
PAYS DE LA LOIRE

**Les cimetières récents**

**ÉCOPHYTO**  
ZNA RÉGULER ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTO.



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

**Crepepp**  **FREDON-FREDON**  
Certification agréée de l'Association des Pays de la Loire  
PAYS DE LA LOIRE

**Les cimetières récents**  
**Nouveau cimetière de CROSSAC (44)**

**ÉCOPHYTO**  
ZNA RÉGULER ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTO.



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

**Crepepp**  **FREDON-FREDON**  
Confédération régionale de l'agriculture bio de France  
PAYS DE LA LOIRE

**ÉCOPHYTO**  
ZNA **REGULER ET AMELIORER L'UTILISATION DES PHYTO**

### Les cimetières récents

#### Nouveau cimetière de CROSSAC (44)



Atelier Cimetières – 10 décembre 2015

**Crepepp**  **FREDON-FRE**  
Confédération régionale de l'agriculture bio de France  
PAYS DE LA LOIRE

**COPHYTO**  
IA **REGULER ET AMELIORER L'UTILISATION DES PHYTO**



MCE

## Gestion des cimetières

### Programme



- Rappel Réglementaire
- Panorama des alternatives aux désherbants pour l'entretien des cimetières
- Retour d'expérience de la commune de Pornichet
- Retour d'expérience de la commune de Vigneux de Bretagne
- Retour d'expériences des communes du Maine et Loire

## Vers une gestion plus écologique des cimetières pornichétins



## Vers une gestion plus écologique des cimetières pornichétins



PORNICHET

- Informer la population de nos interventions
- Information permettant une discussion avec la population



MAIRIE DE PORNICHET  
SERVICE ESPACES VERTS

Dans le cadre de l'Agenda 21, le service espaces verts engazonne les allées du cimetière avec un mélange spécifique à base de fétuque.  
(Plus de désherbage chimique depuis 2006)

Cette intervention facilitera l'entretien de cet espace tout en l'agrémentant.

Pour tout renseignement veuillez contacter le service espaces verts au : 02 40 11 55 78.



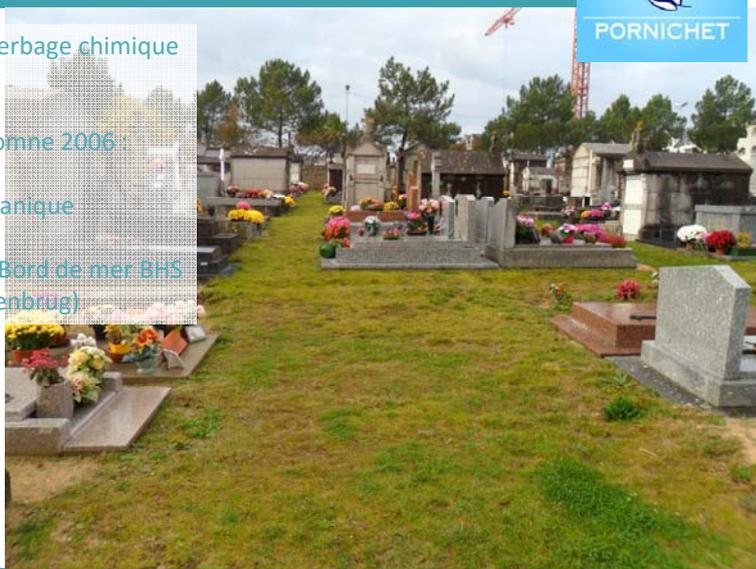
PORNICHET

## Vers une gestion plus écologique des cimetières pornichétins



PORNICHET

- Suppression du désherbage chimique dès 2006
- Engazonnement Automne 2006 :
- Technique :
  - désherbage mécanique
  - Griffage
  - Semis 2 gazons (Bord de mer BHS et WS 24 de Barenbrug)



## Vers une gestion plus écologique des cimetières pornichétins



- Suppression des jardinières au profit des plantations en pleine terre
- Plantation de 2 magnolias en 2006



## Vers une gestion plus écologique des cimetières pornichétins



- Expliquer le nouveau mode de gestion et entretenir
  - Les zones enherbées sont tondues 10 à 12 fois / an
  - Les 2 allées principales et les inter tombes sont maintenues propres (binage, eau chaude)
  - Le fleurissement de pieds de mur est entretenu

Vers une gestion plus écologique  
des cimetières pornichétins



51

Vers une gestion plus écologique  
des cimetières pornichétins



2

## Vers une gestion plus écologique des cimetières pornichétins



PORNICHET

- Vers un fleurissement plus durable



## Vers une gestion plus écologique des cimetières pornichétins



PORNICHET

- Mise en place d'une collecte sélective



## Gestion des cimetières

### Programme

- Rappel Réglementaire
- Panorama des alternatives aux désherbants pour l'entretien des cimetières
- Retour d'expérience de la commune de Pornichet
- Retour d'expérience de la commune de Vigneux de Bretagne
- Retour d'expériences des communes du Maine et Loire



## Projet d'engazonnement de l'ancien cimetière de Vigneux



## Introduction

3

La commune de VIGNEUX DE BRETAGNE s'est engagée dans une démarche de gestion éco-responsable des espaces verts afin de tendre vers le "zéro phyto". L'entretien des espaces verts, c'est bien entendu les plantations et leur entretien, mais c'est aussi, la tonte le fleurissement , le désherbage et l'entretien et la mise en valeur des cimetières.

Une importante réflexion a été engagée pour l'amélioration et l'embellissement des cimetières communaux. Des réalisations ont été aménagées, **la prochaine consiste à engazonner les allées du cimetière.**



## Introduction

4

1<sup>ère</sup> étape : installation d'un columbarium et aménagement d'un jardin du souvenir.



## Introduction

5

2<sup>ème</sup> étape : aménagement des allées pour une meilleure circulation des piétons et notamment des personnes à mobilité réduite.



## Introduction

6

3<sup>ème</sup> étape : reverdir et agrémenter le cimetière par la plantation d'arbres, et d'arbuste dans certaines parties et la réalisation de massifs floraux .



## Pourquoi ?

7

### La réglementation nous y oblige :

- Grenelle de l'environnement et le plan Ecophyto 2018 qui vise à réduire de 50% en 10 ans l'usage des pesticides.
- Arrêté du 12 septembre 2006 délai de rentrée, ( Le délai de rentrée correspond à la durée pendant laquelle il est interdit aux personnes de pénétrer dans ou sur les lieux où a été appliqué un produit) ( interdiction à moins de 5m d'un cours d'eau, d'un avaloir ,ou d'une surface imperméable).
- Arrêté du 27 juin 2011 qui interdit l'application d produits phytosanitaires dans les lieux fréquentés par des publics à risques tels que les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite...
- Le Parlement a adopté le 23 janvier 2014, par vote à l'Assemblée Nationale, une proposition de loi qui interdit les pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020 et dans les jardins particuliers à compter de 2022.
- Fin juin 2014, 3 mesures ont été adoptées suite au projet de loi relatif à la biodiversité, dont une visant à généraliser l'action "Terre saine, communes sans pesticides" et anticiper la suppression des pesticides dans les produits d'entretien des espaces publics au 1er mai 2016.



## Les avantages, objectifs

8

- L'enherbement permet de préserver la santé des employés municipaux et des usagers de la voie publique puisque n'étant plus au contact d'aucun produit toxique.
- Si l'enherbement des allées représente une charge d'entretien plus importante que le désherbage chimique, cette pratique demande toutefois moins de temps qu'un désherbage manuel ou thermique où une tolérance "zéro" de plantes indésirables est appliquée.
- Redonner des couleurs au cimetière.
- Planter plutôt que désherber = remplacer des herbes subies par des plantes choisies (les cimetières représentent, en moyenne, un cinquième de la consommation totale d'herbicides utilisés par les communes)
- Améliorer la qualité de l'eau,
- Diminuer l'aspect minéral des cimetières = qualité paysagère



## Comment?

9

- Une première réunion a eu lieu le 5 février sur place, il s'agissait de déterminer s'il y a nécessité dans un premier temps de procéder à une « zone test » ou alors procéder directement à l'engazonnement de la surface totale de l'ancien cimetière.
- Le cimetière restera ouvert au public pendant la période d'engazonnement et de pousse
- Choix de la semence la plus adaptée au sol fortement sableux, brûlant l'été et piétiné régulièrement par les usagers = gazon résistant aux conditions extrêmes (semis dans le sable et la terre – aucun arrosage) à base de fétuque. (

## Coût?

Le sachet de semence coûte 8€/ kilo ce qui représentera au total pour la surface à traiter un coût de 300€.



## Faire accepter le changement aux administrés

10

### VIGILANCE !

Pour faire accepter cette pratique il est primordial de **communiquer et d'expliquer** la démarche.

Un panneau d'affichage à l'entrée du cimetière pourra permettre d'associer et d'intégrer les administrés au projet.

A noter qu'un article est déjà paru dans le Petit Journal du mois de décembre 2014 sur « L'engazonnement des cimetières à l'étude ».



**ici**  
La commune  
**engazonne**  
Le cimetière...

...et préfère  
**enherber**  
que **désherber**

**Pour embellir le cimetière**

- Améliorer sa **qualité paysagère**
- En faire un lieu plus propice au **recueillement**

**Pour respecter l'environnement**

- Supprimer l'usage des produits **phytosanitaires**
- Protéger la **santé** du public et des employés municipaux
- Favoriser la **biodiversité**
- Améliorer la **qualité de l'eau**

**Pour faciliter l'entretien**

- Supprimer le **désherbage manuel**
- Remplacer le désherbage par une tonte **toutes les 3 semaines**

La **gestion différenciée** implique un entretien nouveau de nos espaces verts, plus respectueux de la nature et des hommes. Des techniques alternatives aux dés herbages chimiques sont ainsi mises en place.



### LE PROJET D'ENGAGEMENT DES CIMETIÈRES

L'entretien des cimetières de la commune demande un travail conséquent pour les agents des espaces verts. Trois agents consacrent trois à quatre jours entiers par mois à désherber manuellement du mois avril à octobre. Afin d'alléger cette charge de travail, un projet d'engazonnement est en place. Double objectif : diminuer le temps d'entretien et embellir le cimetière. Fin mai, le service des espaces verts a ainsi procédé au semis du gazon. Résultat dans quelques mois...

À noter que si cette expérience s'avère concluante, elle sera révisagée sur le cimetière de La Paradière.



### DEVELOPPEMENT DURABLE

#### EMBELLIR LES CIMETIÈRES DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une importante réflexion a été engagée pour répondre à ce défi et de nouvelles méthodes vont être testées au printemps prochain.



**D**ans le cimetière du bourg de Vigneux, plusieurs actions ont été mises en place depuis 2012 par le service des espaces verts :

- aménagement d'un jardin du souvenir,
- aménagement des allées pour une meilleure circulation des piétons et notamment des personnes à mobilité réduite,
- embellissement par la plantation d'arbres et arbustes (origan, ...) et réalisation de massifs floraux.

**LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES INTERDITS EN 2009**

En 2009, les collectivités ne peuvent plus avoir recours aux produits phytosanitaires (loi Labbé du 23 janvier 2014).

Si la commune s'est engagée dans une démarche de gestion éco-responsable des espaces verts depuis 2006, elle de rendre vert le « zéro phyto », elle doit poursuivre ses efforts et généraliser cette gestion durable sur tous les sites de la commune.

**L'ENGAGONNEMENT DES CIMETIÈRES À L'ÉTUDE**

Pour préserver l'environnement et la santé toute aussi pour amener la commune à se mettre en conformité vis-à-vis d'une réglementation de plus en plus stricte en matière d'utilisation des pesticides, le mode d'entretien des cimetières doit être repensé. La solution qui apparaît la plus efficace pour pour éliminer de façon définitive l'usage des pesticides dans les cimetières est l'engazonnement. Cette méthode présente en plus un intérêt écologique (favorable à la biodiversité) et embellit nos paysages (verdoyants). Le végétalisation des cimetières est une pratique qui tend à se généraliser, aussi la mairie a l'intention de tester cette méthode au printemps prochain sur une partie du cimetière de Vigneux.

» **Renseignements :** Pour tout questionnement sur le projet d'engazonnement des cimetières, vous pouvez contacter Franck Garcia au 06 21 54 57 37.

### CIMETIÈRE DE VIGNEUX

#### DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Les opérations d'aménagement et d'embellissement du cimetière de Vigneux se poursuivent.

**SITE CINÉRAIRE**

Un deuxième columbarium a été posé en septembre dernier sur le site cinéraire (dans la partie nouvelle cimetière). 20 columbarium ont été installés cet été en complément des columbariums. Il s'agit de petits coffres destinés à réciprocifier les cœurs cinéraires avec un dépôt possible de trois à quatre urnes par coffret.



**L'ENGAGONNEMENT EN COURS**

L'engazonnement du cimetière a eu lieu en avril avec une pelouse spécialement conçue pour les sols pauvres (cimetière, trottoirs...). Celle-ci a la particularité d'avoir une croissance lente, permettant de réduire la fréquence de tonte à l'année. Suivant les conditions climatiques, la pelouse mettra encore quelques mois avant de s'établir correctement.

» **« ZÉRO PHYTO » EN 2017**

Tout collectivité est l'obligation de supprimer l'usage des produits phytosanitaires en 2017. Pour cela, elle doit mettre en place des solutions pratiques d'entretien. L'engazonnement fait partie des solutions efficaces à mettre en place pour éviter le désherbage chimique et atteindre le zéro phyto.

**ENTRETIEN DES TOMBES**

De nombreuses tombes sont mal entretenues : monuments délabrés, végétation envahissante. La mairie rappelle que chaque concubinaire, de ses héritiers, est l'obligation d'assurer l'entretien régulier de la sépulture. D'autre part, le cimetière comprend plusieurs concessions éphémères, signalées par un panneau. Si vous êtes concerné, merci de contacter la mairie pour régulariser les concessions.





**Avant**









## Une pratique qui tend à se généraliser

11

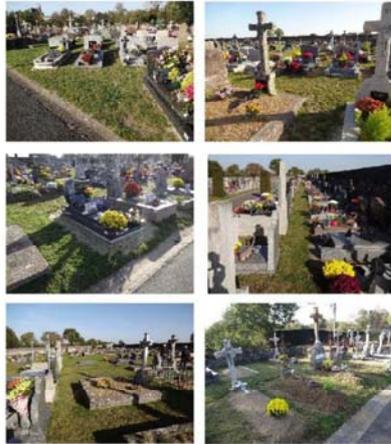
Exemples de réalisations : Pornichet et Vieillevigne

### À Pornichet, des cimetières sans désherbant

La chimie est un bon produit qui ne change pas, mais les idées changent. Les idées changent quand on découvre que les produits chimiques ne sont pas toujours la solution. C'est ce qui s'est passé à Pornichet, où les cimetières ont été désherbés sans produits chimiques.

Le conseil municipal de Pornichet a voté en 2010 une délibération pour interdire l'utilisation de produits chimiques dans les cimetières. Cette décision a été prise dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'écologie et la santé.

Le conseil municipal de Pornichet a voté en 2010 une délibération pour interdire l'utilisation de produits chimiques dans les cimetières. Cette décision a été prise dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'écologie et la santé.



## Gestion des cimetières

### Programme



- Rappel Réglementaire
- Panorama des alternatives aux désherbants pour l'entretien des cimetières
- Retour d'expérience de la commune de Pornichet
- Retour d'expérience de la commune de Vigneux de Bretagne
- Retour d'expériences des communes du Maine et Loire



LOIRE ANJOU



De l'oxygène pour le territoire



LOIRE ANJOU

## CPIE LOIRE ANJOU

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

M. Franck Aubin, Président

M. Olivier Gabory, Directeur

*Biodiversité - Développement Durable - Education – Eau - Energie/Climat*



## Entretien des cimetières sans pesticide Cas de Neuvy en Mauves



LOIRE ANJOU



e  
SAGE  
Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## CHRONOLOGIE DU PROJET



LOIRE ANJOU



- 2008 : lancement du plan de désherbage communautaire
- 2011: journée d'échanges entre agents de la CC
- 2012 : enherbement de sablé en bordure d'une chapelle
- 2013 : essai de fleurissement pied de mur du cimetière
- 2014 : essai d'enherbement sur certaines allées
- 2015 : enherbement d'une grande partie des allées, fleurissement pied de mur, création de massifs de fleurs à couper

**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Enherbement sablé



LOIRE ANJOU



**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Fleurissement pied de mur : mélange fleurie



**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Enherbement des allées : à base de fétuques rouges



**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Enherbement des allées : à base de fétuques rouges



LOIRE ANJOU



**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Enherbement des allées : à base de fétuques rouges



LOIRE ANJOU



**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Semis de sedum sur une tombe non entretenue



LOIRE ANJOU



**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Massif de fleurs à couper



LOIRE ANJOU



**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Expériences d'enherbement des cimetières à Valanjou



LOIRE ANJOU



**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Expériences d'enherbement et prairies fleuries



LOIRE ANJOU



**SAGE** Schéma  
d'Aménagement  
et de Gestion  
des Eaux  
Layon Aubance

## Fleurissement à bases de vivaces et enherbement



**SAGE** Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
Layon Aubance



Votre commune s'engage dans la réduction d'usage des pesticides

Ici, nous préservons la qualité de l'eau et la biodiversité

Les agents communaux ont réaménagé le cimetière afin de réduire l'usage des désherbants.



Plantation de vivaces sur paillage organique



Semis de graminées



Votre commune s'engage, et vous?



## Adaptation de matériel



## Nouveaux matériels



## Implication des jeunes de la commune



Merci de votre attention



LOIRE ANJOU

Contact : Vincent Mahé  
 Directeur adjoint  
 Centre Permanent d'Initiatives pour  
 l'Environnement : CPIE Loire Anjou  
 02 41 71 77 30  
[v-mahe@cpieloireanjou.fr](mailto:v-mahe@cpieloireanjou.fr)



De l'oxygène pour le territoire





**Merci de votre attention**

